

Commune : **LE CHARME.**  
Canton : Châtillon-Coligny  
Arrondissement : Montargis  
Département : Loiret

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE  
ARRÊTE MUNICIPAL n° 2026-8**

**Arrêté de délégation de fonction et de signature à un adjoint**

Le maire de la commune de *Le charme*

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars constatant l'élection de Madame ROBINEAU Isabelle en qualité de maire,

Vu la délibération fixant le nombre d'adjoints au maire,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il convient de donner délégation à Madame SALIN Myriam 2<sup>ème</sup> adjointe au maire,

**ARRETE :**

**Article 1 :** En application de l'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales, /Madame. SALIN Myriam 2<sup>ème</sup> adjointe est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :

**L'état-civil**

Elle assurera les fonctions suivantes :

- Signature des actes de naissance,
- Signature des actes de décès,
- Signature des actes de mariages,
- 

**Article 2 :** Cette délégation entraîne délégation de signature de tous les documents relatifs à l'état-civil.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés de la mairie et copie en sera adressée à M. le *Sous-préfet* ainsi qu'à Madame la trésorière.

Notifié à SALIN Myriam  
Le *21.04.2026*.....  
Signature



Fait à Le Charme,  
Le 17 avril 2026,  
Le Maire,

